

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe des Entreprises

Beaucoup de centres-villes et de centres-bourgs de notre pays connaissent un déclin démographique et économique (fermeture de services publics, difficultés d'accès aux soins, vacance de nombreux logements et de commerces). Cette situation s'accroît avec l'impact de la crise sanitaire qui touche particulièrement et drastiquement les commerces de proximité.

Pour revitaliser les centres-villes, le groupe Entreprises partage le besoin identifié dans cet avis de renforcer les mesures et actions en faveur de la transmission/reprise des entreprises artisanales et du commerce de proximité. Il convient également de favoriser la généralisation de l'approche omnicanale par la valorisation des outils numériques et le renforcement de la formation des chefs d'entreprise. Les entreprises insistent sur la nécessité de recourir davantage au dispositif de GPEC territoriale, mis en place depuis 2010.

De même, il convient de soutenir la Banque des territoires qui propose aux collectivités la constitution de foncières commerciales pour rénover 6.000 commerces de proximité, en particulier dans les villes qui connaissent des taux de vacance importants. Dans ce contexte, l'urgence est de préserver le financement des dispositifs tels que le programme « Petites villes de demain » et la dotation de « Soutien à l'Investissement Local » (DSIL).

Le groupe Entreprises s'oppose toutefois fermement à toute évolution qui renforcerait le poids de la fiscalité des entreprises et à toute préconisation source de complexité supplémentaire. Il rappelle, une fois encore, qu'il faut se garder de décisions hâtives quant à une évolution de la TASCOM visant à créer une taxation spécifique. Ce n'est pas la solution aux problèmes des centres-villes, loin de là. Par ailleurs, s'agissant de l'artificialisation des sols, le groupe Entreprises souhaite que la trajectoire nationale en la matière adopte une échelle de temps trentenaire, sans renchérir le coût de la construction, déjà très impactée par de nouvelles obligations.

Enfin, la politique de revitalisation des centres-villes doit favoriser proximité et complémentarité entre toutes les parties prenantes (artisans, collectivités territoriales, EPCI, réseaux consulaires...) afin de créer une synergie entre les différentes forces économiques. Le groupe Entreprises a voté favorablement cet avis.